

<p>Groupe A HERE IA PORINETIA</p>	 <p>ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE</p>	<p>Papeete, le 11 octobre 2022</p>
---	--	------------------------------------

3^{ème} SEANCE DE LA SESSION PLENIERE
SESSION BUDGETAIRE DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022

**QUESTION ORALE AU GOUVERNEMENT
DE MME SYLVIANE TEROOATEA**

**A Madame la Ministre en charge de l'éducation
et à Monsieur le Ministre en charge de la santé**

Question orale concernant la prise en charge des psychologues professionnels pour tous les établissements scolaires non seulement public mais également privé.

Lors de notre dernière séance de la session budgétaire, notre assemblée a adopté un projet de loi de pays très attendu relatif à la réglementation de la profession de psychologue afin d'en permettre un meilleur exercice sur notre territoire.

L'examen en commission de cette loi du pays a permis de rappeler les motivations premières liées à cet encadrement juridique notamment le souhait de recruter davantage de psychologues pour assurer des missions dans les archipels et d'intégrer davantage de personnels dans le plan santé mentale du Pays comme dans la prise en charge de parcours de santé complexe.

L'actualité nous rappellent plus que jamais, au travers d'évènements dramatiques que nous vivons tous l'urgence à reconsidérer l'importance du rôle des psychologues dans la prise en charge de la santé mentale de nos jeunes au sein des établissements scolaires, publics comme privés.

L'après COVID nous montre également combien cette pandémie a non seulement fragilisé la physiologie des personnes mais a également atteint psychologiquement une partie de notre population dont les plus vulnérables en ressortent fortement fragilisés.

Monsieur le Ministre de la santé et Madame la ministre de l'Éducation comme vous l'avez évoqué dans la presse hier, cet évènement est dramatique, et doit s'interpréter comme un électro-choc qui nécessite une réaction à la hauteur des enjeux qui s'élèvent en matière de prise en charge de la santé mentale de la population en souffrance.

Après tous les débats que nous avons eus en séance ou en commission. Nous venons encore aujourd'hui de subir la perte d'un jeune âgé de 12 ans sur l'île de Raiatea qui avait un important besoin de suivi psychologique malgré les alertes de l'établissement adressées auprès de la DGEE.

Même si ce drame ne s'est pas déroulé au sein de l'établissement, l'ensemble de ses camarades de classe, le personnel enseignant, sont aujourd'hui en deuil et tout aussi atteint par la perte de ce jeune.

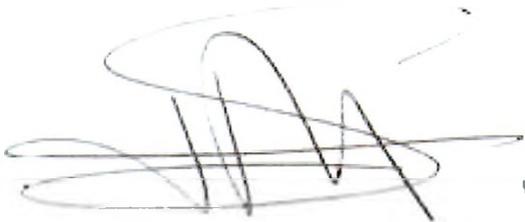
Madame la Ministre je souhaite vous interpeller sur le manque de personnel disponible pour garantir le suivi et l'accompagnement des enfants en souffrance. Les professeurs ne sont pas des personnels psychologues et ne peuvent décrypter toutes les attitudes positives et négatives et savoir alerter toujours quand il le faut.

Monsieur le Ministre de la santé, vous le savez, les indicateurs en matière de santé mentale sont préoccupants et plus marquée qu'en métropole avec un risque suicidaire estimé à 26 % sur le territoire contre 13 % en métropole, les dommages des conduites addictives estimés à 13 % sur le territoire contre 4 % en France métropolitaine pour la consommation d'alcool, à 6 % contre 2 % pour les drogues illicites.

La CTC a posé le constat dans son rapport relatif aux prestations servies par la CPS que les moyens dédiés à la psychiatrie sont quatre fois inférieurs à ceux déployés en Nouvelle-Calédonie et 6 fois inférieurs qu'en métropole et que les conditions d'accueil en établissement ne sont pas satisfaisantes.

Monsieur et Madame les ministres -Pouvez-vous nous indiquer le nombre de psychologue dont dispose chaque établissement scolaire et quelles véritables mesures de prévention comptez-vous déployer au sein de tous les établissements scolaires pour mieux accompagner nos jeunes dans l'acquisition de comportements psychosociaux adaptés à l'évolution de leur environnement de vie ?

Je vous remercie.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, appearing to be a stylized name or initials.